

## Charenton-le-Pont et Nogent-sur-Marne : les 2 premières villes connectées à la fibre d'Orange dans le Val-de-Marne !

La Fibre optique chez l'habitant (FTTH – Fiber To The Home) est aujourd'hui une réalité avec le raccordement des foyers Charentonnais et Nogentais. Le groupe a choisi les villes de Charenton-le-Pont et Nogent-sur-Marne pour raccorder les premiers habitants du département du Val-de-Marne au très haut débit.

Le réseau FTTH en cours de construction est le **réseau fixe de nouvelle génération**. Orange réalise l'ensemble du programme sur ses fonds propres et poursuit progressivement son déploiement pour couvrir 60% de Nogent et 100% de Charenton d'ici fin 2012. A ce jour, **Orange a commencé son déploiement dans 16 villes du département et s'engage à couvrir 98% de la population val-de-marnaise.**

Pour poursuivre le raccordement des foyers, il est important que chaque habitant communique auprès de son syndic immobilier et demande que le sujet soit abordé en Assemblée Générale. En effet, sans leur accord Orange et la commune ne peuvent apporter la fibre aux habitants. Ensuite, chaque foyer pourra choisir de souscrire à une offre commerciale chez Orange ou l'opérateur de son choix ayant raccordé son propre réseau à cette toute nouvelle infrastructure.

L'ambition d'Orange est d'apporter la fibre optique d'ici 2015 dans l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, avec une couverture de 10 millions de foyers en 2015 et 15 millions en 2020, soit près de 60 % des foyers français.

Surfer ou regarder la TV 3D grâce à cette innovation technologique est désormais une réalité !

*«Le service Orange est au cœur de l'histoire de l'entreprise et de sa stratégie. Avec des débits pouvant aller jusqu'à 100 mégabits, les foyers raccordés à la Fibre d'Orange vont bénéficier d'une qualité de service exceptionnelle et auront accès à de nouveaux usages. Le choix de couvrir Charenton-le-Pont et Nogent-sur-Marne est le fruit d'une collaboration fructueuse avec les communes qui pilotent avec nous ce grand projet. Quotidiennement, ce sont plus de 8500 salariés en Ile-de-France qui se mobilisent pour déployer et exploiter ce nouveau réseau et accompagner nos clients vers les nouveaux usages qu'il permet », déclare Jérôme Barré, Directeur Orange Ile-de-France*

Les réseaux en fibre optique permettent de répondre aux besoins des foyers de plus en plus gourmands



en débit. Avec la fibre, il est possible par exemple d'utiliser plusieurs écrans - télévisions, ordinateurs, consoles de jeux - en simultané au sein d'un même foyer sans aucun ralentissement, tout en téléchargeant un film par exemple. De plus, contrairement à l'ADSL, la fibre offre également un débit sortant très élevé, ce qui facilite l'usage des réseaux sociaux ou l'envoi de très gros fichiers. C'est aussi un confort très amélioré pour travailler de chez soi avec son ordinateur ou regarder la télévision 3D (déjà disponibles sur la TV d'Orange).

Orange accompagne tous ses clients pour aller plus loin dans leurs usages et leur propose des formations qui leur permettent de profiter de

conseils d'usage à domicile, d'une part sur les outils informatiques (bureautique, logiciel de messagerie, importer des photos, les enregistrer, les classer et les imprimer), et d'autre part sur la navigation internet (effectuer des recherches sur internet, créer des adresses mails, communiquer par messagerie instantanée...).

#### A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 170 000 salariés au 30 septembre 2011, dont 102 000 en France, et un chiffre d'affaires de 33,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2011. Présent dans 35 pays, le Groupe servait 221 millions de clients au 30 septembre 2011, dont 145 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 30 septembre 2011, le Groupe comptait 162 millions de clients du mobile et 14 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquête 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com), [www.orange-innovation.tv](http://www.orange-innovation.tv)

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

#### Contact presse

##### **Philippe Wolak**

Attaché de presse Orange Ile-de-France

Téléphone 01 55 56 29 11

Mobile 06 08 85 12 65

[philippe.wolak@orange.com](mailto:philippe.wolak@orange.com)